

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 4—Ed. quot. no. 16—Québec, 14 Janvier 1910

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent, le numéro.
Tarif d'annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne.

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 14 JANVIER 1910

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale annuelle de la Compagnie Vigie, convoquée aux termes du règlement pour le mercredi, 12 janvier courant, a été ajournée à samedi prochain, 15 janvier 1910, à 3 heures de l'après-midi.

(Par ordre.)

LETTRÉ D'OTTAWA

Québec, 12 janvier 1910.

Le premier acte officiel de la reprise des séances de la Chambre des communes a été la prière publique par l'Orateur. Cette prière, que vous avez publiée au long dans votre journal au cours de la session dernière, est un témoignage de foi chrétienne et une affirmation solennelle en même temps que pratique du sentiment patriotique qui anime la représentation nationale.

Pareil débat préluait aux graves événements qui ont marqué la séance. C'est aujourd'hui, en effet, qu'en l'absence de l'honorable M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, pour cause de maladie, sir Wilfrid Laurier lui-même a proposé la loi concernant le service naval du Canada. Les explications du premier ministre ont été courtes, vives, substantielles. Les principes actuellement appliqués à notre marine s'appliqueront, mutatis mutandis, à la marine. Le gouverneur-général en conseil aura le droit de mettre les forces navales du Canada au service de l'Angleterre s'il y a guerre ou menace de guerre, puis il faudra une convocation immédiate du parlement, s'il n'est déjà en session, pour donner force exécutive à la décision du cabinet et pour voir aux voies et moyens.

Dans un long discours, le chef de l'opposition a endossé, après bien des tâtonnements et détours, la politique du gouvernement. M. Jameson, député conservateur de Digby, a demandé un plébiscite, puis l'incommensura-

ble M. Monk, député conservateur d'Hochebourg, a fait une charge à fond de train contre son chef, le leader de l'opposition.

Tout cela vous sera écrit en détail, car l'incident est caractéristique et mérite d'être relaté au long.

LA BOURSE OU LA VIE

Nous venons de recevoir l'ultimatum suivant:

Québec, 11 janvier 1910.

Cher monsieur,

Vu l'augmentation constante du coût de la vie, surtout dans Québec, quant au prix de la nourriture, du loyer, etc., et comme les typos n'ont d'autres ressources pour faire face à cette augmentation que celle de recourir aux patrons, ils ont décidé, à une assemblée tenue le 8 courant, de soumettre aux maîtres-imprimeurs l'échelle de salaire incluse qui recevra, tous l'espèrent, votre entière approbation.

La date pour la mise en force de cette échelle a été fixée au 14 février prochain.

Nous sommes,

Vos tous dévoués,

S. D. POULIN,

Prés. C. E. de P.

CHS. E. ROUSSEAU,

Prés. U. T. Q., No 302.

J. E. DEMPSEY,

Sec. C. E. de P.

L'échelle de prix qu'on veut nous imposer représente 50 p. c. d'augmentation sur les prix payés il y a deux ans. Les maîtres-imprimeurs avaient alors consenti un supplément de 20 p. c. Aujourd'hui, on exige une autre augmentation de 30 p. c.

Franchement, l'Union ne se montre pas raisonnable.

Les typographes sont plus que personne à même de voir que leurs patrons sont incapables de céder à de pareilles exigences. Ils vivent avec eux, connaissent les dessous du métier; ils savent que le prix d'abonnement aux journaux est le même depuis un temps immémorial, que la concurrence tend constamment à abaisser le prix des annonces et des travaux d'imprimerie en général.

Pourquoi donc demandent-ils l'impossible aux patrons? Pourquoi leur mettent-ils le couteau sur la gorge?

S'ils insistent, il ne restera plus aux patrons qu'à se mettre eux-mêmes à la casse comme faisait Horace Greeley: en deux semaines on apprend à se servir des machines à composer.

En attendant, il serait facile de s'entendre entre maîtres-imprimeurs pour fermer boutique. Est-ce là ce que veulent les ouvriers typographes?

A l'impossible nul n'est tenu. Nous ne nous soumettrons certainement pas, pour notre part, à des exigences aussi extravagantes.

AS PAS PEUR, VIEUX!

Après le Globe de Toronto le Devoir, à son tour, met le public canadien en garde contre les agissements du Hearst anglais lord Northcliffe, qui est en train de bourrer la presse des deux mondes de nouvelles tendancieuses, pour ne pas dire fausses.

«La campagne politique anglaise, dit l'organe nationaliste, menaçait, au dire de ces dépêches, de tourner au désavantage du parti nationaliste. Lord Northcliffe a fait donner avec ensemble ses journaux multiples, il a ressuscité chez l'électeur britannique la crainte de l'Allemand.»

On s'explique maintenant le ton dubitatif, craintif, alarmiste des nouvelles d'Angleterre qui font le tour de la presse canadienne depuis un certain temps. To te cette fripouille est fournie à grands frais par les scribes à la solde du parti tory anglais, dont

lord Northcliffe est le principal sycophante. A entendre ce charivari, on dirait les libéraux déjà battus, le libre-échange enterré, le gouvernement Asquith renversé, tandis que la vérité est que les apôtres du Tariff Reform, les lords surtout, ont toutes les peines du monde à se faire écouter du peuple anglais, plus libéral, plus libre-échangiste que jamais.

Des avis privés d'Angleterre nous permettent de dire qu'il n'y a pas un mot de vérité dans les rapports alarmants dont on inonde nos journaux. On n'a, du reste, qu'à lire les journaux libéraux d'Angleterre, la Westminster Gazette, la Nation, etc, pour se rendre compte de la situation.

Pour notre part, c'est de cette source que nous prenons le mot d'ordre. Les bons libéraux doivent prendre la consigne de leurs chefs. Quand sir Wilfrid, qui doit s'y connaître, déclare que le péril allemand est une chimère, nous nous fions à sa parole.

Tant pis pour ceux qui préfèrent recevoir le mot d'ordre de la main d'un Northcliffe.

GARE AU MERGER!

Ne remarque-t-on pas une analogie frappante entre la manière de procéder du sénateur Choquette et celle du Merger?

Tous deux s'imposent en vrais conquérants. Le sénateur s'empare de la mairie avec la même désinvolture que M. Forget s'est emparé de nos rues.

Hier soir, au comité des finances, on a remarqué que c'est un directeur du Merger, l'hon. C. E. Dubord, qui se trouve le substitut de M. Choquette dans un contrat avec la ville, où le nom d'un candidat à la mairie ne saurait convenablement figurer.

Les contribuables se défient avec raison de tout ce qui touche de près ou de loin au gigantesque monopole qui vient de prendre pied à Québec.

Nous leur demanderons de ne pas s'engager avant que les candidatures se soient bien dessinées.

LES NOUVEAUX JUGES DE MONTREAL

Nous ne pouvons être indifférents à l'honneur que vient de conférer le gouvernement fédéral à l'hon. M. Weir et à M. Charles Archer en les élevant au banc judiciaire.

L'hon. juge Archer, surtout, est encore un peu des nôtres. C'est un enfant de Québec, fils de notre vieil ami et concitoyen M. Jos. Archer. C'est ici qu'il est né, qu'il a grandi et qu'il a fait les fortes études qui jointes au talent dont l'avait doué la nature l'ont porté à la tête du Barreau montréalais. C'est donc avec un double plaisir que nous saluons sa nomination au banc judiciaire.

Nos concitoyens le retrouveront aisément dans ce petit portrait à la plume qui trace de lui la Presse de Montréal:

«M. Charles Archer n'a que des amis dans le barreau et dans le monde social. Son seul aspect, si digne, si impressionnant, inspire la confiance et attire la sympathie; son talent répond hautement à ces avantages naturels. M. Archer occupe une forte position parmi les gens de palais, autant par une science sûre et une grande droiture d'esprit que par son inaltérable affabilité. Les avocats seront heureux d'aller plaider devant un tel juge.»

L'hon. M. Weir est lui aussi bien connu à Québec, où les aléas de la politique lui avaient créé, en quelque sorte, une seconde patrie. Les nombreux amis qu'il y compte sont heureux du nouvel honneur qui lui arrive.

On s'agit de la Bombe prédite par le Nationaliste?

LES REGLES DE M. BOURASSA

M. Bourassa a fondé le Devoir pour nous enseigner comment faire un journal.

L'une de ses règles, la numéro 2, se lit ainsi:

«2—Que, dans la presse quotidienne, une nouvelle vieille de vingt-quatre heures n'est pas une nouvelle.»

Cette règle n'a pas elle-même le mérite de la nouveauté. Nous la mettons nous-mêmes rigoureusement en pratique, ne donnant que des nouvelles fraîches. Nous ne faisons pas comme beaucoup de nos confrères qui donnent de grands coups de ciseaux dans les journaux, mettent une date à ces reproductions et les donnent comme dépêches du jour. C'est ainsi que le roi Léopold II est mort huit jours de suite. La nouvelle était la même, la date seule changeait.

LES PHRASES CELEBRES

«Je ne ferai pas au premier ministre (Sir Wilfrid Laurier) l'injure de croire qu'il s'est pris au sérieux et qu'il n'a pas réprimé une forte envie de rire en débauchant aux braves gens de l'Ontario Club, à ses "good friends," à ses "old friends," à ses "young friends" ces causeries de Bonne d'enfant qui "derroie le marmot." (Ego Bourassa)

«Très peu de gens connaissent le pince-sans-rire qui est souvent M. Laurier.» (Moijelsé Bourassa)

«Et il en sera ainsi tant que M. Laurier n'aura pas en face de lui un PARTI D'OPINION, opposant à son opportunisme, mordant et charmeur, les principes fermes, des paroles claires et une action vigoureuse.» (Cigétela Bourassa)

LA VOIX DU PEUPLE

M. le rédacteur, Je désire protester de toutes mes forces, au nom d'une foule de braves citoyens contre les bizarres méthodes que le Devoir cherche à introduire dans le journalisme.

Jusqu'à présent, c'était l'une des suprêmes consolations des familles éprouvées par la perte d'un de leurs membres de voir l'événement rapporté dans les journaux, avec quelques mots sympathiques. Ces messieurs du Devoir ont une toute autre conception des choses. Pour eux, la perte d'une personne que l'on aime est une banalité, voire une mondanité. On peut lire dans le coin le moins en vue de leur journal, en caractères illisibles, rapportée comme les cotations de bourse ou les prix courants du marché au beurre, pélemêle, la nomenclature des décès de la journée.

Qu'ils retranchent donc plutôt de leur première page les inutilités, les balivernes, les redondances de style des Bouassas, des Lavergne, des Asselin, des Fournier et de tant d'autres, afin de donner aux événements importants de chaque jour l'espace convenable. Ces messieurs qui ont une si haute conception d'eux-mêmes pousseront-ils l'égoïsme jusqu'au point d'ignorer les morts? Cette ligne de conduite est-elle bien d'accord avec les principes religieux qu'ils affichent hautement?

Il ne faut pas, d'ailleurs, nous étonner qu'il y ait contradiction entre les paroles et les actes de ces journalistes distingués (!) Leur journal, comme leur parti, est né de la contradiction, vit dans la critique et mourra dans le mépris public.

Le Devoir, comme le Nationaliste, prendra-t-il plaisir à provoquer l'indignation des hommes bien pensants? Si c'est la ligne de conduite qu'il se propose de suivre, nous nous expliquons facilement que les rares lecteurs de ces deux feuilles craignent que le Devoir n'ait été fondé que pour mieux aider le Nationaliste à disparaître.

Un homme du peuple.

Aphorisme pour le Devoir: L'article, non vice-versa.

Le confrère s'en apercevra dans un temps rapproché, mais peut-être un peu tard pour ses actionnaires.

Parlement fédéral

Reprise du débat sur le budget

Ratification du traité français

Ottawa, 14.—Les députés ont repris le discours du budget, mais il faut avouer que ce sujet manque aujourd'hui totalement d'intérêt, les principales remarques ayant été faites avant la vacance des fêtes. On s'attend à ce que la fin de cette discussion soit acceptée aujourd'hui par les deux côtés, ce qui permettra aux députés de se mettre sérieusement à l'oeuvre.

M. Fielding, en réponse à une interpellation du chef de l'opposition, a déclaré qu'il ne connaissait aucun obstacle à la ratification par le gouvernement Français du traité franco-canadien.

Les principaux orateurs sur le budget ont été MM. Schell (Oxford), Lake et Rivet.

Les députés libéraux font une revue de l'administration actuelle, laquelle a assuré le développement et le progrès du pays. Le Canada aujourd'hui est le pays vers lequel se tournent tous les yeux de l'Europe. La discussion sur le budget sera continuée aujourd'hui.

M. Monk a appris du gouvernement que l'amiral C. E. King-small reçoit du gouvernement \$3,000 par année, le commandant Stewart, conseiller technique, \$3,500, le lieutenant Stevens, instructeur en artillerie, \$2,500, et le paie-maître, P. J. Ling, \$2,500. Ces officiers sont attachés à la marine canadienne et ont été "promus" pour une période de deux ans par les autorités impériales. Jusqu'au 12 janvier dernier, le gouvernement a dépensé \$5,470 pour le service naval. Sur cette somme l'on a pris \$1,719 pour dépenses de voyage et \$2,324 pour salaires.

Dernières nouvelles de Montréal

SUICIDE DRAMATIQUE

Cadeau catholique de Lord Strachona

L'inspecteur des viandes

(Service spécial de la Vigie)

Montréal, 13.—Un suicide absolument dramatique a eu lieu cet après-midi. M. Witenberg, arrivé depuis deux jours à Montréal, a été trouvé mort dans sa chambre à l'hôtel Queens. Deux lettres trouvées dans les habits du défunt donnent les raisons de ce suicide et contiennent ses dernières volontés. Le malheureux était âgé d'environ 35 ans et venait de Winnipeg.

Cette histoire a causé toute une sensation dans les cercles des voyageurs et de la police.

Une délégation de l'Association des Bouchers de Montréal s'est rendue hier auprès de la commission d'hygiène pour demander que les pouvoirs des inspecteurs fédéraux soient restreints et que l'examen de la viande destinée à l'alimentation locale soit faite par les inspecteurs municipaux.

Après avoir entendu les explications des délégués, la commission a décidé de référer cette demande au département en loi.

Montréal, 13.—Lord Strachona vient de souscrire \$5,000 pour le congrès Eucharistique.

Le Devoir prend son ton solennel pour dire:

«Nous essaierons de toujours frapper au-dessus de la ceinture.»

C'est probablement ce qu'il avait en vue quand, dans son premier numéro, il se permettait cette indécente impertinence: «Pour lui donner un coup de pied au derrière, les patrons de M. Godfroy Langlois ont dû le prendre de bien bas.»



VOYEZ CES JOLIS EFFETS BLANCS

Pendant que Le Choix est Encore Excellent.

NOTRE GRANDE vente de blanc a soulevé l'enthousiasme général. Le fini et la qualité des marchandises que nous avons mises en vente sont meilleurs et plus beaux que les années passées et les prix en sont très bas, quand on considère surtout que le prix du coton a augmenté d'une manière surprenante. Vu que nous y avons pensé d'avance, nous avons échappé à cette augmentation. Achetez donc actuellement ce qu'il vous faut de cette lingerie. Ce sera certainement un bon placement pour votre argent. Aux prix actuels du marché, nous ne pourrions nous-mêmes nous les procurer aux prix que nous vous en demandons. Lisez les descriptions qui suivent puis venez faire votre choix.

PANTALONS, beau nansouk, volant profond, garnis de remplis et piqûres à jours, Prix de cette vente 22c

PANTALONS, beau nansouk, feston de remplis à jours et broderie, prix de vente 23c

PANTALONS, belle qualité de batiste, volant profond d'insertion et dentelle, prix de vente 47c

PANTALONS, nansouk, volant profond d'insertion et dentelle, prix de vente 49c

CACHE-CORSETS, batiste, devant à 6 rangées d'insertion, col et emmanchures garnis de dentelle, prix de cette vente 41c

CACHE-CORSETS, nansouk, empiècement carré de large insertion de dentelle, garnis de belle bordure de dentelle, prix de vente 49c

CACHE-CORSETS, nansouk, devant garni de broderie et insertion de dentelle, col et emmanchures à dentelle, prix de cette vente 67c

JUPONS, belle batiste, volant profond, garni de 3 grappes de remplis, 2 insertions et broderie, prix de cette vente \$2.49

CACHE-CORSETS, nansouk, empiècement de broderie et insertion de dentelle, col et emmanchures bordés de dentelle, prix de cette vente 47c

CACHE-CORSETS, nansouk, devant garni de broderie allover, petits remplis au dos, dentelle au cou et aux emmanchures, prix de cette vente 50c

JUPONS, nansouk, volant profond de linon garni de 2 rangées d'insertion de dentelle orientale, feston de dentelle, prix de cette vente \$2.30

JUPONS, nansouk, volant profond à remplis, dentelle orientale et insertion, protégé-poussière garni de dentelle, prix de cette vente \$4.76

VENDEDI SPECIAL

BRODERIE.

VENDEDI seulement, nous mettrons en vente une quantité de broderie, coupons de bonne longueur. Cette broderie sera en vente toute la journée au comptoir des toiles à robes. La qualité en est excellente et la largeur varie de 2 à 4 pouces. C'est la plus belle occasion en fait de broderie qui ait jamais été offerte à Québec.

VENDEDI, la verge 6c

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DÉTAIL

157-173 Rue St-Joseph, Québec.

Cinquante ans au Barreau

M. D.-J. Montambault, C. R.

M. Montambault est né le 28 janvier 1859, à Deschambault. Il commença ses études au collège de Nicolet, d'où au bout de sept ans il sortait avec tous ses degrés, bien que le cours complet fût de huit ans. Il fit ses études de droit à l'Université Laval à Québec, où il entra en septembre 1855. Après quatre années de cléricature chez feu l'hon. juge Ulric Tessier, il était admis au barreau le 9 décembre 1859.

Comme on le voit, il y avait 50 ans le 9 décembre dernier que M. Montambault exerçait sa profession: au début, avec M. F. X. Frémont et L. A. Billy, sous le nom de Frémont, Billy & Montambault. A la dissolution de cette société, il continua à pratiquer seul, mais peu après forma une société avec M. L. J. Pitou, puis par la suite devenant l'associé de M. Henri T. Taschereau, plus tard juge de la Cour Supérieure et juge en chef de la Cour d'Appel. Plus tard il forma société avec MM. François et Charles Langelier, société qui a duré 18 ans.

Enfin, dans ces derniers temps, il s'associait son neveu, M. Thomas Wilfrid Edge.

Inutile de dire que le doyen des avocats pratiquants du barreau de Québec possède l'estime de tous, juges, confrères, clients. D'une courtoisie à toute épreuve, d'un savoir juridique, toujours à son poste, ponctuel comme une horloge, notre excellent concitoyen est de ces heureux avocats dont on peut dire que les trois

quarts des causes qu'on leur confie sont gagnées. Les justiciables de Portneuf, Lotbinière, Lévis, Arthabaska, Beauce, connaissent bien le chemin de son bureau.

«L'honneur qui m'a été le plus sensible, disait-il ces jours derniers, c'est la marque de confiance que mes confrères m'ont témoignée en m'élisant pendant 35 années consécutives trésorier du Barreau.»

Samedi, à 1 heure, un certain nombre de ses confrères, y compris quelques juges, à la tête desquels nous voyons le juge en chef Langelier et l'hon. juge Lemieux, lui donneront un dîner d'honneur au club de la Garrison, à l'occasion de ses noces d'argent au Barreau, et come doyen des avocats pratiquants à Québec.

Grand mariage à l'horizon

On annonce le prochain mariage de Mme Adine Fafard-Drolet, la distinguée artiste canadienne, avec M. Leroy Ferry, de New York.

D'après nos renseignements, ce dernier est un banquier très riche, français d'origine, quatre fois millionnaire, veuf et père de cinq enfants, et enfin, ce qui ne gâte rien, excellent catholique.

C'est en outre un bon musicien, compositeur à ses heures, ce qui expliquerait l'heureuse rencontre.

Mme Drolet est entièrement remise de la longue maladie qui l'avait retenue à l'Hôtel-Dieu, et a repris ses appartements au château Frontenac.

Le mariage se fera après Paques.

Ce qui manque aux orateurs en profondeur, ils nous le donnent en longueur. Montsqueiué.

LE SPORT

QUEBEC HARRIER CLUB

L'assemblée du comité de ce club, qui devait avoir lieu hier soir, a été remise à ce soir à 8.30 h. p. m. Prière à tous les membres de s'y rendre. Il sera question d'une affaire de la plus haute importance.

HOCKEY

VICTOIRE DE L'OTTAWA. — IL BAT FACILEMENT LE ALL-MONTRÉAL

L'Ottawa et le All-Montréal se sont rencontrés hier soir à l'Arena. La victoire fut facile à l'Ottawa comme on peut juger par le score qui est de 15 à 5.

La première partie de la joute, cependant, fut intéressante. Les chances furent à peu près égales et le score au mi-temps était de 4 à 3 en faveur des visiteurs.

Dans la seconde partie de la joute, le All-Montréal fut complètement déclassé. L'Ottawa a joué une grande partie et la victoire lui fut facile. Le score final fut de 15 à 5.

Les équipes se composaient comme suit :

Ottawa	All-Montréal
Lesueur	Buts Moran
Lake	Point Ross
Shore	Couvre point Povey
Stuart	Rover Kane
Walsh	Centre Price
Robert	Aile gauche Lifiton
Ridpath	Aile droite Marks
Duncan Campbell	fut l'arbitre.

LA COURSE A PIED

Nous reproduisons de notre confrère du Canada ce qui suit, concernant Holmer, le coureur québécois :

IL EST NE COUREUR

La plupart des athlètes réussissent à force d'entraînement tandis que d'autres arrivent soudainement à la gloire parce qu'ils possèdent des aptitudes naturelles. Parmi ceux qui ont fait exception

à la règle générale, il faut mentionner Hans Holmer, le recordman du marathon en 2.32.40.

Holmer n'a jamais suivi d'entraînement systématique. Il y a deux ans alors qu'il faisait son service dans l'armée canadienne, Holmer eut la chance de mettre la main sur un traité de course à pied écrit par George Orton et ce fut dans cet ouvrage qu'il puisa les premières notions de la course à pied. Son premier essai lui fit comprendre qu'il était né coureur. Un jour qu'il était enregistré dans un concours athlétique de son régiment, il lui prit fantaisie de défier tout le monde et gagna haut la main. Son style est d'une aisance étonnante et plusieurs experts le considèrent comme le plus beau coureur du monde.

LA BOXE

Stanley Ketchel et Tommy Burns se rencontreront vers le jour de Pâques, à Sydney, Australie. Bob Fitzsimmons sera l'entraîneur de Ketchel.

Une exhibition de boxe de six rondes vient d'être arrangée entre Al Kaufman et Jack O'Brien.

Tom Sharkey prédit la défaite de Johnson par Jeffries.

850,000 ont été pariés par les nègres de New-York sur les chances de Mistah Johnson.

Corbett exige de Jeffries que personne ne le voit à l'entraînement pendant les derniers trente jours de sa préparation à la fameuse rencontre.

LA LUTTE

ZBYSKO VAINQUEUR

Zbysko, le géant polonais a été vainqueur dans sa rencontre avec Charles Cutler du Coliseum, mercredi soir. Il prit deux chutes consécutives, la première en 51 minutes 57 secondes, la deuxième en 15 minutes 59 secondes.

Mahmout et Chaakir se rencontreront dans une lutte au genre ture, ce soir, au Parc Sohmer.

LES MARCHES

Rapport du Marché aux Grains de Chicago préparé pour "La Vigie" par Theo. Hamel, Courtier, 75 rue Dalhousie, Québec.

Chicago, Ill., 11 jan. 1910.

Blé	Ouverture	Haut	Bas	Fermeture
Mai	113 1/4	114	113 1/4	113 1/4
Juillet	103 1/4	104	103 1/4	103 1/4
Blé d'Inde				
Mai	69,7	70 1/2	69 1/2	70 1/2
Juillet	69,3	70	69 1/2	69 1/2
Avoine				
Mai	49	49 1/2	48 1/2	48 1/2
Juillet	45 1/2	46	45 1/2	45 1/2

BOURSE DE MONTREAL

McDonald L'Espérance & Co., agents de change, Bâtisse de la Banque d'Hochelega, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 13 janvier 1910

(Ventes de l'après-midi)

C. P. R.	180	1-4	75	a	170,
					179 1-2a.
Duluth.					
Duluth pref.					
D. I. S.	71B	350a	71.		
D. I. S. pref.	137a.	50a	71	1-8.	
					25a 71 1-4.
Coal 90	3-4	250a	90,	90	1-4.
					901-4.
Coal pref.	117B.	5a	119,	1a	120,
					2a 118.
D. U. GIB.	(3	1-4B.			
D. I. S. Bonds	96	1-2	2000a	96	1-2
					2000a 96 1-4.
M. P.	134B	5a134	1-4B,	200,	134,
					133 7-8, 133 3-4.
M. St. ZD	216B	217,	215	3-4,	50a
					217, 216 1-2.
Mackay	90	3-4	90	1-2a,	20a,
					89 1-2, 90, 89.
Mackay pref.	78	1-4a	77	1-2,	
					75 3-4, 78 1-4a.
N. S.	77,	75,	75a	75	1-2,
					205a
					74 1-2, 74 1-2, 74 3-8.
Ogilvie	139,	13	9,138	1-2,	138 3-4
					138 1-4, 130a 139, 1a 139 1-4.
R. O.	94	75a	94,	95,	94.
Tex	67,	68	1-2	67	1-2,
					50a 67 1-2.
Tex pref.	101,	102	1-4	104,	102
					1-4.
Twin	115	1-4,	114	1-2,	114 1-2,
					114, 75a 115, 25a 114 1-4,
					25a 114 3-4.
Tol.					
Tex bonds.					
Shawinigan.					
Duluth superior	70,	68	1-2,		
Cement	22	1-4,	22,	21	1-4,
					85a 21,
					22, 20.
Toronto	128a	35a	127,	127,	126
					1-2, 127a.

THEATRE CANADIEN

TELEPHONE 3165

Semaine du 10 Janvier

LA VOIE DU CIEL

Drame en 5 actes, par Julien Daoust et A. Tremblay. Représenté pour la première fois à Québec.

SOIREES : 10, 15, 25 ET 35
MATINEES : 10, 15, ET 25

FAUST

PETITES ANNONCES

Matériaux à vendre. — Environ 5,000 blocs creux, en terre cuite, première qualité (hollow tile bricks), 8 pouces x 12 x 12, employés dans la construction pour murs et planchers à l'épreuve du feu. Avis aux constructeurs. Aussi environ 200 pieds de pierre de taille, granit et calcaire. Bonnes conditions. S'adresser à ce bureau.

Glacière. — Une grande armoire à glace, marque Iceland, 40 pouces de largeur, hauteur 52 pouces, presque neuve. A vendre pour les deux-tiers de la valeur. S'adresser à ce bureau.

On demande

Des ouvrières expertes en reliure chez GAUDIAS POITRAS, 8 rue Collins.

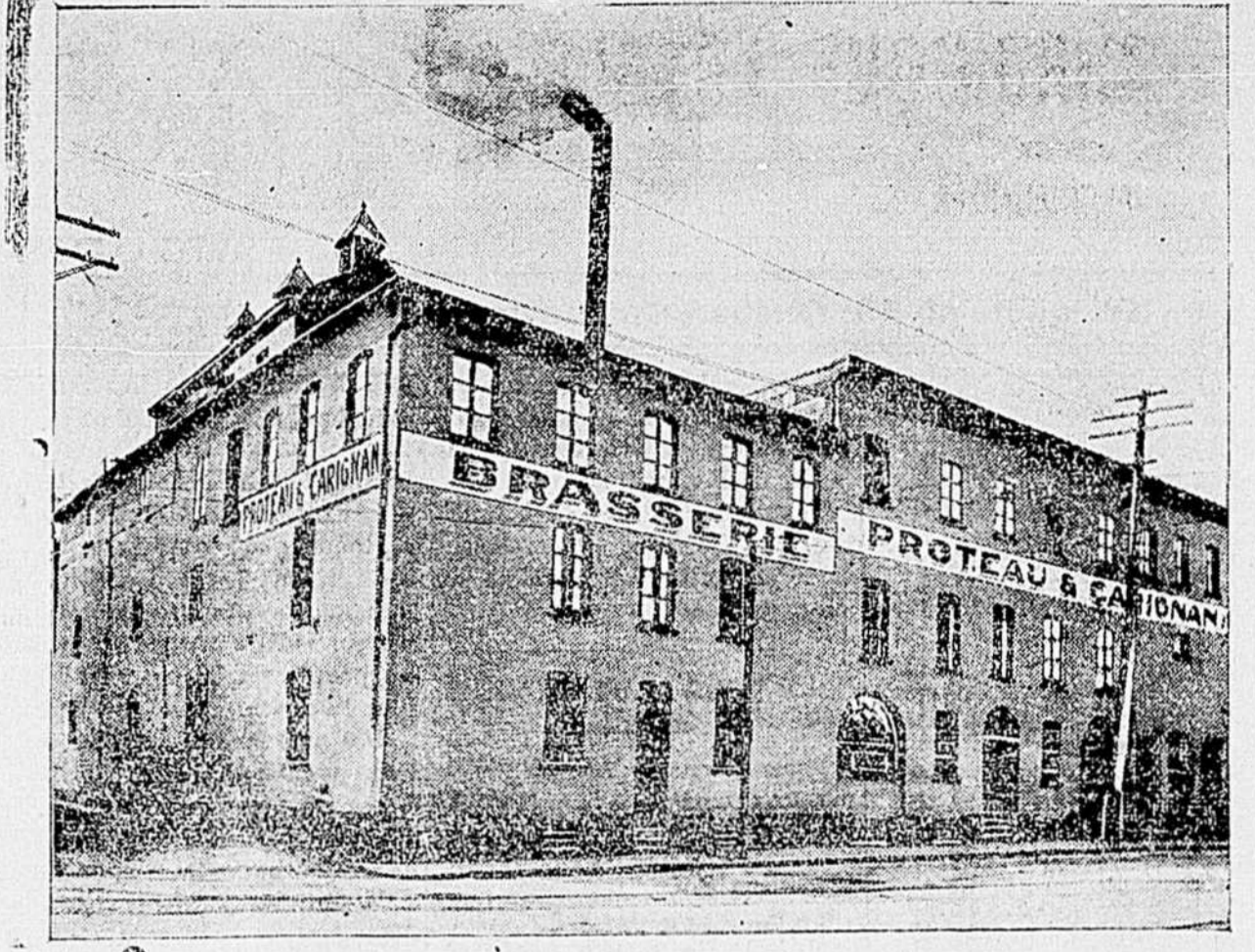
JEAN DROLET
BOUCHER DE LARD ET DE BEUF
No. 41, Marche Champlain
QUEBEC.
Lard frais et salé,
Beuf frais et salé,
Jambon, Saucisson, Graisse,
Beurre, Gôles,
Viandes hachées, etc.

Laissez-nous Vous aider à Former vos Projets de VOYAGES D'HIVER
Au Canada, Aux Etats-Unis, et par delà l'Océan
Où Aller ? Où Séjourner ? Grande Question
Ne décidez aucune de vos promesses sans nous consulter.
Pour billets de passage et renseignements généraux, s'adresser à 30 rue St-Je à l'angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.
JULES HIGGINS, Jr.
Agent général.

SOUSSIONS
DES SOUSSIONS adressées au sousigné à Ottawa, et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour bois de construction pour Sorel," seront reçues jusqu'au
VINGT-NEUVIÈME JOUR DE JANVIER 1910
pour fournir 75,000 pieds cubes de bois rond de pin blanc, et aussi 12,500 pieds cubes de bois rond d'épave blanche, conformément au devis du Département, livrés à son chantier de Sorel.
On peut obtenir de l'Agent des achats pour le Département de la Marine et des Pêcheries à Ottawa, des devis du bois d'épave blanche dont on a besoin.
Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne payable au sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, égal à 10 p.c. de tout le montant de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire accepté refuse de livrer le bois en conformité du devis et aux prix stipulés.
Les journaux qui publieront le présent avis sans y être autorisés ne seront pas payés.
Le département ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
G. J. DESBARATS,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
31 décembre 1909.

CONTRAT DE LA MAILLE
DES soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le
VENDREDI, 18 FEVRIER, 1910.
pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre Gascons et l'Anse à la Barbe, Gascons et la gare, Newport et la gare, Newport Point et la gare, Port Daniel Est et la gare à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.
L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Gascons, l'Anse à la Barbe, Newport, Newport Point, Port Daniel Est et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.
Ministre des Postes, division des contrats de la maille.
G. C. Anderson,
Surintendant.
Ottawa, 4 janvier 1910.

Charles Vezina
Entrepreneur
Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur
Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Fourniture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.
PRIX TRES MODERES
117-119 DU PONT, QUEBEC, ATELIER, 124 DU ROI



Proteau & Carignan
BRASSEURS INDEPENDANTS
Insistez pour avoir les Bière et Porter des Brasseries Indépendantes. De cette manière, votre argent restera en ville.
Cette brasserie est construite, équipée et administrée d'après les méthodes les plus hautement recommandées par la science moderne.
Les matières premières employées sont ce qu'il y a de mieux en Houblon de Bohême et en Malt canadien.
Rien de supérieur à cette Bière et Porter comme force, pureté et finesse de saveur.
Chaque fois que vous avez une commande à donner, n'oubliez pas la marque de cette Brasserie Indépendante. Il y va de votre intérêt personnel à plus d'un point de vue.

LONDON DIRECTORY
(ANNUAIRE)
MET les négociants du monde entier en communication directe avec les
Manufacturiers et marchands anglais
en tous genres de Commerce. Outre que c'est un guide commercial complet pour Londres et ses faubourgs, l'Annuaire contient des listes de
Marchands exportateurs, indiquant les marchandises qu'ils exportent et les marchés coloniaux ou étrangers qu'ils desservent; les
Lignes de paquebots classées par ports de destination, et les dates approximatives de partance; ainsi que des notices de
Commerce de province donnant l'adresse des principales manufactures et maisons de commerce, dans les principales villes de province et les centres industriels du Royaume-Uni.
Un exemplaire de l'édition courante sera expédié, franc de port, sur réception d'un mandat-poste de 20 shillings.
Les marchands en quête d'agences peuvent y faire inscrire leurs cartes de commerce moyennant £1, ou des réclames plus étendues à partir de £3.

Téléphone 1917
PICARD & BUREAU
INGÉNIEURS
MECANICIENS.
Bureau privé : 332, Rue St-Valier.
Usine : 5, "Liberté"
QUEBEC.
Pompe à vapeur
" " alimenter
" " réservoir
" " incendie
" " air
" " air chaud
" " circuler
" " liquéurs
" " hydraulique
Elévateur " Hydraulique et à pouvoir.
Escaliers et Echelles de Sauvetage
Réparations d'automobiles exécutées avec soin.
Toutes machines pour manufactures, réparées ou améliorées suivant les règles de l'Art.

THE LONDON DIRECTORY Co., Ltd.
25 Abchurch Lane, London, E. C.

Turcotte & Delisle
AVOCATS
Edifice de la Banque Nationale
284, rue Saint-Joseph, QUEBEC
Bureau du jour et du soir.
Téléphone 2311

DEMANDEZ LES COGNACS PERLE D'OR
*** ** VSOP *** **
EUGENE COURRY
* * * * *
Seul représentant au Canada.
E. ROUMILHAC
48 et 50 Côte du Palais, Québec
TELEPHONE 1146
EN VENTE CHEZ S. Hamel, 106 rue d'Aiguillon
O. Boivin & Cie., rue St-Valier.

Archer & Co.
MARCHAND DE
BOIS et CHARBON
138-140, rue St-André
Téléphone 646.

APRES LES FETES
GRANDE RÉDUCTION
A l'occasion de ces Fêtes
SUR LES...
Raisins, Corinthes, Figs, Prunes, Oranges, etc., etc.
AINSI que sur les Liqueurs de toutes sortes, tel que Brandy et Scotch, valant 75c vendu à 50c la bouteille.
Vin Canadien à 10c, 60c, 80c et \$1.00 le gallon. Vin de Port et Sherry importé à 25 cts la bouteille. Vin de Malaga à \$2.00 le gallon, Vin M'dère à \$2.50 le gallon.
AUSSI Bonbons depuis 5 cts à 50 cts la livre
UN GRAND ASSORTIMENT DE BONBONNIERES ET BAS DE NOEL
AU PLUS BAS PRIX
UNE VISITE EST SOLLICITEE
Venez voir nos PRIX avant d'aller ailleurs
J. A. MOISAN
341-RUE SAINT-JEAN-341

LA BOURSE

LA BOURSE

QUOTATIONS

Rapport de la Québec Stock Exchange fourni par Neuville Belleau & Cie, courtier, 93 rue St-Pierre.

13 janvier 1910

BANKS :	Asked	Bid	Vendeurs	Acheteurs
Bank of Montreal	122 1/2	122 1/2	180	170
Quebec Bank	122 1/2	122 1/2		
Union Bank	122	120		
Banque Nationale	122	120		
Banque Hochelega	143 1/2	143 1/2		
Molson Bank	143 1/2	143 1/2		
Bank of Commerce	196	196		
MISCELLANEOUS :				
Can. Pac. Railway Co.	180	179 1/2		
Rich. & Ont. Nav. Co.	94 1/2	93 1/2		
Mon. H. L. & Pow. Co.	134 1/2	134		
Quebec R. L. & Power Co. Preferred	120	120		
Quebec Gas Co.	100	100		
Quebec Steamship Co.	100	100		
National Telephone	90	90		
Dom. Iron & Steel Coy. common	68	67		
Dom. Iron & Steel Coy. Pref.	102	102		
Toledo Ry. & L. Co.	15 1/2	14		
Canadian Electric	100	100		
Quebec Electric	120	120		
New Quebec R'y	33 1/2	32 1/2		
BONDS :				
Dom. Textile Series C.	100	100		
Montmorency Cott. Co.	100	100		
Quebec Railway	100	100		
Canadian Electric	100	100		
Quebec Steamship	100	100		
New Q. R'y L. H. & P.	83 1/2	82 1/2		

RAPPORT de la Montreal Stock Exchange, fourni par Neuville Belleau & Cie, courtiers, 93 rue St-Pierre.

Janvier, 12, 1910

Canadian Pacific Ry.	180	170
Minneapolis & St. Paul	137 1/2	136
Montreal Street Ry.	216	215 1/2
Toronto Street Ry.	127	126
Twin City R. T. Coy.	115 1/2	114 1/2
Detroit United Rail.	63 1/2	63 1/2
Toledo Railways & Light Coy.	15	15
Quebec Ry. common	94 1/2	94 1/2
Quebec Ry. Pref.	120	120
San Paulo Rail. Co.	95	94 1/2
Richelieu & Onario Nav. Coy.	95	94 1/2
Montreal L. H. & Power Coy.	134	133 1/2
Dom. Iron & Steel Coy. common	71	70 1/2
Dom. Iron & Steel Coy. Pref.	102 1/2	102 1/2
Dom. Coal Coy. comm.	59	58 1/2
Nova Scotia Steel & Coal Coy.	75	74 1/2
Mackay Companies	90	89 1/2
Mackay Comp. Pref.	75 1/2	75
Lake of the Woods Coy.	141 1/2	141
Dom. Textile Coy.	68 1/2	68 1/2
Can. Con. Rubber, comm.	99	98 1/2
Crown Reserve	3.94	3.94
Penman L.d. common	59	58 1/2

RAPPORT de la Bourse de New-York fourni par Neuville Belleau & Cie, courtier, 93 rue St-Pierre.

Québec, 13 janvier 1910.

	Ouverture	Haut	Bas	Fermeture
Amalgam Copper	86	86,1	84,7	85,6
American Locomotive	58,4	59	57,4	58,7
" Smelters	98,4	98,4	97	98,3
" Sugar	51,2	51,5	50,6	51,4
Anacostia	120,2	120,6	119,7	120,6
Atchison	117	117,4	116,6	117,4
Baltimore & Ohio	77,6	78,3	77,4	78
B. R. T.	179,2	180	178,6	180
Canadian Pacific	32,7	33,4	32,5	33,4
Erie	136,7	137,2	136,7	137,2
Great Northern, Pfd.	146	146	145	145
Illinois Central	69	69,2	69	69,1
Misouri Pacific	121,3	122,2	121,1	122,2
New York Central	138,7	139,2	138,1	139,2
Northern Pacific	134,2	135	134,1	135
Pennsylvania	165,6	167,4	165	167,4
Reading	133,6			

CHRONIQUE LOCALE

AUX CONTRIBUABLES

Nous prions nos amis de bien vouloir constater si leurs noms se trouvent sur les listes pour les prochaines élections municipales. Le délai pour porter plaintes expire demain, samedi, à 4 h. p. m.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Toronto, 13.—Dépression atmosphérique dans l'Etat d'Ohio, plus élevée dans les états nord-est et dans la partie est du Canada. Temps passable aujourd'hui par tout le Dominion, en quelques endroits très froid.

Température: Minimum et maximum.—Lawson, 52, -32; Victoria, 38, 48; Vancouver, 37, 44; Kamloops, 40, -; Calgary, 5, 36; Edmonton, -16, 2; Battleford, -10, 21; Moose Jaw, -3, 23; Qu'Appelle, -8, 16; Port Arthur, 0, 16; Parry Sound, 8, 24; London, 21, 28; Toronto, 23, 27; Ottawa, 2, 24; Montréal, 10, -4; Québec, 8, 16; St-Jean, 14, 24; Halifax, 6, 23.

Prognostics: Lacs inférieurs—Comps de vent N. E., avec neige ou grésil dans quelques localités.

Baie Georgienne.—Forts coups de vent N. E., neige légère, généralement, passable.

Vallée d'Ottawa et Haut St-Laurent.—Forts coups de vent E. et N. E., froid, neige légère.

Bas St-Laurent.—Passable aujourd'hui, tempête de neige probable.

Provinces Maritimes.—Pasable et froid aujourd'hui, vent ce soir.

Lac Supérieur.—Passable et froid.

Saskatchewan et Alberta.—Passable, même température.

UNE MAUVAISE CHUTE

Un accident est arrivé hier après-midi, à la pension Adjutor Drouin, marché Champlain. Vers 3 heures et demie, un pensionnaire du nom de Patry y venait passer la nuit, il demanda une chambre qu'on lui donna au second étage. Ayant à sortir peu après, il fit un faux pas et dégringola dans l'escalier, où il resta sans vie. Le Dr Potvin, mandé en toute hâte ainsi que l'ambulance, réussit à le ramener; l'ambulance le transporta à l'Hôtel-Dieu, où le chirurgien dut lui faire quelques points de suture. Aux dernières nouvelles, le blessé était dans le même état, mais non encore désespéré.

VACHE FURIEUSE

Un enfant de deux ans a bien failli se faire tuer hier par une vache enragée échappée de son enclos, et qui s'était réfugiée dans la cour de l'Hospice de la Délivrance.

L'animal, acheté par M. Edouard Dion, boucher à St-Malo, avait été conduit dans la cour de ce dernier, d'où il parvint à s'échapper dans la rue semant la terreur sur son passage. On s'éleva bien mis à sa poursuite, mais l'animal enfonça la clôture de l'Hospice et se précipita sur un enfant qui jouait en cet endroit. Le saisis entre ses cornes et le précipita en l'air. Par un hasard providentiel, l'enfant ne fut pas sérieusement blessé.

La dangereuse bête fut bientôt abattue à coups de pistolet.

QUARTIER ST-SAUVEUR

Hier soir, réunion des électeurs du quartier St-Sauveur, à la salle Paquet, rue Colomb, pour procéder au choix des candidats pour les sièges Nos 1, 2 et 3 de ce quartier. Le choix s'est porté à l'unanimité de l'assemblée sur MM. l'échevin A. Paquet, représentant actuel du siège No 3, Dr Jos. Gosselin, pour le siège No 2 B. Vaillancourt, peintre, siège No 1 en opposition à l'échevin O. Brunet. M. Paquet, présent dans la salle, a accepté sur le champ la candidature, remerciant les électeurs de l'honneur qu'ils voulaient bien lui faire. Une délégation fut ensuite envoyée auprès du Dr Gosselin et de M. Vaillancourt, pour leur expliquer leur décision. M. Gosselin accepta et promit de rester sur les rangs jusqu'à la fin de la lutte. M. Vaillancourt demanda cependant une journée ou deux pour donner réponse.

Sur proposition de M. Rochette, seconde par M. Faucher, M. Fidèle Blouin fut élu président du comité d'élection. MM. Trudel et Faucher en furent élus secrétaires-conjoints.

A L'HOTEL-DE-VILLE

REUNION DU COMITE DES FINANCES

\$6 en caisse pour finir l'année

Le Comité des Finances s'est réuni hier soir. Affaires de routine.

Etaient présents: M. le maire, les échevins Verret, Cannon, Gauvreau, Pouliot, Lemay et Drouin. En l'absence de M. Picard, président du comité, l'échevin Verret est appelé à présider.

Une lettre de M. J. Côté, 199 Ste-Cécile, relativement à la demande d'un loyer est renvoyée à la prochaine séance.

Une lettre de M. H. Doré, demandant de construire un édifice dans l'alignement de la rue St-Joseph est référée à l'avisur légal de la cité.

On renvoie au prochain comité une lettre de M. C. E. Dubord, relativement à la vente du marché Jacques-Cartier.

Plusieurs demandes de location du restaurant du Parc Victoria sont considérées et l'on décide d'agréer la demande de M. G. Trudel, a raison de \$100 par an, ceci par un vote de 4 contre 1.

Une demande de M. Guimont, assistant-comptable de la cité, d'un bonus pour services spéciaux est renvoyée à la prochaine séance pour entendre M. Guimont.

Le rapport semi-annuel du Bureau de Placements du Conseil Central des Métiers et du Travail est adopté.

Une demande d'exemption de taxes du Québec Skating Rink est rejetée.

L'ex-constable Stapleton est entendu par le comité. Le 25 juillet 1908, le constable Stapleton, en faction au coin des rues St-Louis et Desjardins arrêta un jeune homme, conduisant une voiture de boucher, qui voulut enfreindre la défense de traverser la rue St-Louis, au moment du passage du prince de Galles. Le patron du garçon, M. Beaulieu, boucher, poursuivit le constable Stapleton pour dommages causés à la voiture et à son contenu en l'absence du conducteur. M. Stapleton est aujourd'hui à l'emploi de M. Peters et il a vu saisir son salaire pour payer les frais de cette poursuite. Il demande à la ville de le libérer de cette charge, vu qu'il n'a fait en cette occasion que son devoir. La demande est référée aux avocats de la cité.

Les réclamations Ruthman et Moreau sont laissées à la discrétion du président du comité, l'échevin Picard, qui s'en rapportera à l'opinion des avocats.

Un montant de \$2,000 environ est accordé au comité de la traversée pour travaux nécessaires aux pontons.

Le comité, en réponse à une lettre du Comité de l'Exposition qui demande à la ville de reconsidérer sa décision au sujet du montant accordé qu'elle trouve insuffisant, confirme sa décision.

On accorde à Mme Fortin, épouse du malheureux pompier tué à l'incendie de la douane, six mois de salaire et la somme totale de l'assurance, \$1,000.

Le comité demande l'autorisation de faire un emprunt temporaire de \$15,000 pour couvrir le déficit des contingents. Le trésorier déclare que le comité n'a plus que \$6 en caisse.

LES COMMIS-EPICIERS

Belle initiative

Mercredi soir à la salle Lavigneur, les membres des Associations des commis-épiciers de Québec se réunissent sous la présidence de M. Alphonse Gagnon.

L'assemblée a été très intéressante.

Après la routine, M. Wilfrid Cantin, fondateur du Cercle d'Etudes Commerciales de l'Association, a proposé que la société payât une carte d'admission à tout membre qui désirent faire partie de l'Institut Canadien et avoir accès aux volumes généreusement offerts par M. G. Elie A. y. t. Cette proposition a possédé équilibre au milieu des applaudissements.

Toutes nos félicitations au proposur de cette motion ainsi qu'aux membres qui l'ont appuyée. C'est la marque d'esprits éclairés, que de fournir aux jeunes l'occasion d'étudier après leur journée de travail quand tant d'autres préfèrent courir à d'autres distractions.

Le grand euebre des commis-épiciers aura lieu à l'Auditorium au commencement de février. Ce sera sans doute un succès, car nos jeunes amis sont très populaires.

Elections municipales

MONTMAGNY (ville)

Mairie: Albert Bender; Quartier ouest, Onésiphore Proulx; Quartier centre, Pierre Nicole, remplaçant M. Téléphone Gendreau et Joseph Cloufier.

MONTMAGNY (paroisse)

Conseillers: MM. Jean Gaudreau et Arsène Robin.

ALLIANCE NATIONALE

Le Cercle St-Vallier No 20, de l'Alliance Nationale, a tenu mercredi soir une nombreuse et importante assemblée, à l'occasion de l'élection des officiers pour 1910. Presque tous les officiers sortant de charge ont été réélus comme on pourra le constater par le compte-rendu suivant:

Président—M. J. O. Drolet, réélu.

Vice-président—M. Jos. Pruneau, réélu.

Secrétaire-arch.—M. Ed. Poitras, réélu.

Secrétaire-financier—et trés.—M. L. J. B. Lépine, réélu.

Médecin-examineur—M. Art. Leclerc, M.D., réélu.

Commissaire-ordonnateur—M. J. L. A. Parent, réélu.

Introduit—M. J. E. Hamel, réélu.

Substitut du président général. M. A. Pouliot.

A l'unanimité des membres présents, une résolution recommandant au Président-général de nommer M. J. A. Paradis substitut de District pour un nouveau terme, a été adoptée avec enthousiasme.

Le Cercle St-Vallier mérite félicitation pour cette décision qui sera certainement imitée par tous les autres cercles de la ville.

CONCERT EN PERSPECTIVE

On organise un grand concert à l'Auditorium pour le 24 février, où Mlle Georgette Comettant, violoniste, se fera entendre.

NOTES PERSONNELLES

M. Ed. Vault, d'Ottawa, est de passage en ville, et loge au King Edward.

M. D. C. McDonald, La Tuque, est enregistré au King Edward.

M. Carr, de Boston, Mis., est en ville.

M. A. P. Papineau, d'Ottawa, est de passage en ville.

CHEZ LA POLICE

Une seule arrestation hier soir. Celle d'un individu en état d'ivresse qui faisait du tapage rue Joliette. Au poste central, deux étrangers ont reçu protection pour la nuit.

AUX HOTELS

King Edward: Arrivés—H. Conan de Plave; M. J. B. G. Fortin, de l'Empire Tobacco Co., Limited, Montréal; M. J. Gaudreau, R. M. C., Montmagny; M. Ed. Vault, Ottawa; M. J. Laurent, Montréal; M. J. R. Crossman, Toronto; M. E. Carr, Boston, Mas.; M. A. P. Papineau, Ottawa; Joseph Lamothe, Montréal; D. C. McDonald, La Tuque.

AUTOPIANO A GRANDE REDUCTION

Un magnifique autpiano n'ayant servi que deux ou trois mois dans une famille privée, et ne pouvant être distingué d'un neuf, à vendre à grande réduction et à termes de paiements faciles.

Magasin ouvert tous les soirs. Lavigneur & Hutchison, 81, 83 et 85 rue St-Jean.

Au Club de Chasse à Courre

Fête musicale très s'lee'e hier soir à la villa Baldanie. On a applaudi M. Raoul Dionne, baryton de la société chorale St-Louis de Montréal, Madame Lucien Lebel et M. L. Scheuer, premier violon de la Symphonie de Montréal. Madame Fernando Parent accompagnait au piano. 125 invités assistèrent à cette délicieuse soirée qui s'est terminée par une saute-rie.

CHAMPLAIN

fumer et chiquer

Chronique de Lévis

Projet de municipalisation

Le Quotidien, dans son premier Lévis de mercredi, suggère au maire et aux échevins un projet magnifique qui semble avantageux et qui serait une fière réponse aux potentats du nouveau trust d'électricité, dans leur tentative de prendre les Lévisiens à la gorge comme ils ont fait pour les Québécois, Lévis a toutes les chances de succès dans cette lutte; à elle de bien réfléchir avant de rejeter la suggestion que vient de lui faire le journal local.

La Vigie a parlé assez favorablement de la nouvelle compagnie électrique Dorchester pour que nos concitoyens aient la plus grande confiance dans ses opérations; ses chutes d'Etchemin, d'après des ingénieurs experts comme MM. Arkley, Sweezy et Laroche, peuvent fournir au moins 1356 chevaux-vapeur dans les plus basses eaux. Notre confrère suggère à la ville de Lévis d'acheter la compagnie Electricque pour son propre compte. Une dépense de \$200,000 peut paraître à première vue presque fantaisiste, mais les faits sont là pour démontrer que l'exécution de ce projet est des plus faciles et que la ville de Lévis, tout en monopolisant l'électricité, et en rendant des services appréciables à la population, ferait par là un magnifique placement, comme il nous est donné de le constater par les chiffres suivants:

"La ville de Lévis dépense pour les pompes de l'aqueduc, l'éclairage de ses rues, etc., environ 270 forces C. V. Or, le pouvoir de la compagnie Electricque Dorchester peut développer 1000 forces, il resterait donc 730 forces, C. V., que la ville pourrait vendre pour la fourniture de la lumière aux citoyens de Lévis et cela au moins \$30.00 par an la force.

La ville de Lévis paie \$7,852, annuellement, pour ses pompes, éclairage de rues, etc., et 730 forces C. V., à \$30.00, lui donneraient un revenu de \$21,900.00, ce qui ferait un revenu total de \$29,752.

Admettons que, si ce pouvoir était la propriété de la ville, il lui en coûterait \$9,000 de plus par an pour son administration, il resterait donc à la ville de Lévis un profit net de \$20,000.00.

La ville pourrait amortir cette dette de \$200,000 en moins de 15 ans, c'est-à-dire que la ville pourrait payer cette dette et les intérêts, en moins de 15 annuités de \$2,000.

Ainsi la ville posséderait une propriété qui pourrait se payer par elle-même en 15 ans, sans compter que les citoyens de Lévis paieraient environ les deux tiers de ce qu'ils paient aujourd'hui pour la consommation de la lumière."

L'affaire est trop importante pour que la population ne s'intéresse pas immédiatement à cette suggestion et, s'il nous était permis de faire une autre suggestion, nous demanderions au maire et aux échevins d'appeler sans retard une grande assemblée publique, à la salle Notre-Dame, pour connaître l'opinion du public qui les a élus pour surveiller et garder l'intérêt général et particulier.

La question des frais d'administration et d'entretien est une chose secondaire, et il nous semble que l'événement ne devrait pas rappeler ces choses en ce moment dans le seul but de mettre des bâtons dans les roues.

Il y a des employés de la corporation de Lévis qui, tout en faisant leur besogne coutumière, pourraient être chargés de nouveaux offices dans l'administration du nouveau département d'électricité.

L'idée est lancée, qu'on s'en empare avant qu'il soit trop tard, car les agents du trust de dix millions guettent toutes les proies qui peuvent tomber dans leurs griffes.

MAGNIFIQUE PROPRIETE

L'élégant immeuble que se fait construire notre ami M. le Dr Alfred Roy est presque terminé. Ce sera un ornement pour l'avenue Eden. Le propriétaire espère pouvoir en prendre possession au commencement d'avril.

OBSEQUES IMPORTANTES

Les funérailles de M. Steel, surintendant du Québec Central, ont eu lieu hier matin à Sherbrooke. A cette occasion, un train spécial a quitté la gare de Lévis mardi matin, portant un grand nombre de Lévisiens et de Québécois. L'usage de ce train était gratuit.

HOMMAGE MERITE

Nous nous associons à notre confrère Lévisien pour le juste tribut de considération qu'il a décerné à M. Antoine Lemieux, ex-maire de la paroisse Notre-Dame de la Victoire. Notre ami a toujours été un défenseur de la cause libérale. Comme maire de Notre-Dame, il a su conquérir l'estime de ses concitoyens et il n'y a qu'une voix pour proclamer les œuvres bienfaitantes qu'il a accomplies durant les huit années qu'il a présidé au conseil de sa paroisse. Il prend une retraite bien méritée, mais ses concitoyens regretteront son départ.

LA COTE LABADIE

L'Action Sociale a toujours été très empressée à jeter du crédit sur la personne de M. Gosselin, surintendant des chemins. Elle lui faisait encore la semaine dernière un crime de ne pas faire lever la neige dans la côte Labadie. Tout le monde sait pourtant que la ville ne veut pas consentir à cette demande, prétextant que la dépense serait par trop élevée. M. Gosselin ne pouvait certainement pas prendre la pelle pour faire lui-même ce travail, même avec l'aide du correspondant de l'Action. Cependant, pour montrer qu'il veut faire quelque chose, le surintendant fait jeter de la cendre, protégeant ainsi les rivières contre les accidents. Cela n'empêchera pas le correspondant en question de chercher autre chose à reprocher au surveillant de la voirie, car pour lui tout ce qui porte nom libéral est anathème.

LA COTE THIBETT

M. Joseph Samson vient de sommer les autorités de la ville de remettre la côte Thibett dans le même état où elle se trouvait en 1860. Nous savons que la déviation qui existe actuellement a eu lieu en 1861 à la demande de M. James Thibett, en son vivant grand constructeur de navires sur la rive sud.

Le changement demandé par M. Samson éviterait aux piétons et aux voitures un détour inutile et nécessiterait le déplacement de la barrière St-Georges. Ce serait la seule dépense à encourir, car la rue droite existe actuellement quoiqu'elle ne soit qu'à l'usage de la Quarantaine. Espérons que ce changement sera agréé par le conseil de ville.

M. Omer Héroux s'est sans doute assuré, avant de s'écarter aux côtés de MM. Fournier et Damase Potvin, qu'ils avaient été à la messe dimanche dernier.

Devoir religieux pour les classes dirigeantes, vous savez!

Le train laisse Québec pour Montréal et Ottawa, tous les jours, à 11 00 h. p. m. Un train pour Montréal part de Québec à 9 00 a. m., tous les jours, excepté le dimanche.

Des chars-dortoirs "American Palace" font le service entre Québec et Montréal et aussi entre Québec et Ottawa.

Il y a un char-buffet sur le train du soir pour Ottawa, ainsi que sur le train du matin pour Montréal.

Les lits et sièges pour chars dortoirs et Parloirs pourront être réservés chez F. S. STOCKING, 32 rue St-Louis, jusqu'à 6 h. p. m., et après 9 30 h. p. m., à la station.

Résidence: 5 Collins Tél. 100

LIONEL CANNON

NOTAIRE

Bloc Banque d'Hochelega

136, rue St-Pierre, - QUEBEC

LOTS A BATIR

MAISONS A VENDRE

ARCENT A PRETER

ALEX. HARDY,

Courtier d'Immobilier

Edifice Banque Hochelega, - QUEBEC. PHONE 934.

EUGENE LECLERC

AGENT GENERAL D'ASSURANCE

88, rue ST-PIERRE, QUEBEC.

[NORWICH UNION BUILDING.] TELEPHONE, BUREAU: 1254.

NORWICH UNION INSURANCE SOCIETY Ltd.

DE NORWICH, ANGLETERRE

QUEBEC FIRE INSURANCE COY.

NEW-YORK PLATE GLASS Ins. Coy.

DIAMANTS, -:- BIJOUTERIES

— LE PLUS —

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tons prix.

Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 95c à \$300.00, Epingles de Cravate de 5c à \$2 C.C.C.

Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence.

Grande variété de orfèvrerie, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de Bijouteries

65-67 RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

Tél. 2537

Décorez vous-même vos fenêtres avec la

Vitrophanie

LA DERNIERE NOUVEAUTÉ

Facile à appliquer, . . .

. . . Très économique,

Donne l'apparence des verrières artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

Marier & Tremblay

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163



ROSE QUESNEL

TABAC FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

DEPECHESTRANGERES

(Service spécial de la Vigie)

La campagne en Angleterre

Les derniers discours

New York, 13.—Le Herald publie une dépêche de Londres disant que le gouvernement Asquith a promis d'organiser un système d'assurance pour les sans-travail.

Dans un discours à York, M. Balfour a prudemment éludé la question du home rule, se contentant de le désigner comme un projet irréfléchi.

Incendie dans une maison de santé

200 folles sauvées malgré elles

Boston, 13.—Dans un incendie her au Sanatorium Givins, à Stanford (Com.) la pellicie et le personnel ont sauvé malgré elles 200 démentes.

Une grande vérité

La doctrine Monroe reniée

New York, 13.—Très probablement le Japon va rejeter le projet du secrétaire Knox neutralisant les chemins de fer mandchouins.

Sinistre maritime

Steamer jeté à la cote

New York, 13.—Une dépêche de l'Oregon raconte que le steamer Czarina s'est brisé sur les rochers de la cote à Marsfield, et que 24 personnes à bord ont péri.

Maniaque criminel

New York, 13.—Le World de ce soir raconte qu'un forcené a assassiné un jeune garçon et en a blessé un autre au parc Highbridge.

La semaine financière

Paris.—La revue financière du Herald dit que la première semaine de 1910 n'a pas réalisé les prévisions optimistes de ceux qui attendaient une reprise très active des affaires sur tout le marché.

Deux causes semblent expliquer cette situation d'expectative: d'abord les élections anglaises et ensuite le message du président Taft: on veut savoir, sur les marchés européens l'effet que produiront sur les trusts les menaces que contient ce message.

CHAMPLAIN a fumer et chiquer

DEPECHESCANADIENNES

(Service spécial de la Vigie)

Une femme pickpocket

Encore Jessie Thompson

Toronto, 13.—Jessie Thompson, la plus fameuse pickpocket canadienne, a été condamnée ce matin à trois mois de prison pour avoir filotté la bourse de Mme Clara Schwartz, dans un magasin.

Un mariage à surprise

Mlle Florence Réaume

Windor, Ont., 13.—Mlle Florence Réaume, fille du ministre des Travaux publics d'Ontario, s'est mariée hier à l'église anglicane de Sandwich devant un ministre protestant, avec M. Allan Prince, le fils d'un colonel qui joua un rôle dans la guerre de 1871.

Un mariage

Le frère de Sir J. P. Whitney épouse une catholique

Prescott, Ont., 13.—M. Albert Whitney, frère de l'honorable Sir J. P. Whitney, premier ministre, a épousé, hier soir, au presbytère de l'église catholique romaine, Madame McDonough, du Manoir. C'est le grand vicair Masterson qui a béni l'union.

Fatal accident à un Canadien

Hawkesbury, Ont., 13.—Arthur Vallée, 31 ans, employé de pulperie, s'est fait prendre le pied dans une machine qu'on a dû briser pour lui sauver la vie, mais l'infortuné est mort deux heures après l'accident.

Une grosse bataille en perspective

Montréal 13.—Il s'est fait hier et aujourd'hui une grosse lutte dans le conseil municipal autour du règlement de fermeture des buvettes de bonne heure, à dix heures tous les soirs et à sept heures les samedis, comme à Québec.

Ce règlement viendra en troisième lecture devant le conseil municipal demain après-midi, et l'on s'attend à une bataille serrée; il n'est guère probable que nos sociétés de tempérance, aidées de quelques buveurs d'eau, parviennent à faire adopter ce règlement. Pour être adopté, un règlement doit être appuyé par la majorité absolue et il faut 23 échecs.

A TRAVERS LES DEPECHESEXECUTIONS CAPITALES AU MEXIQUE

Mexico.—La cour suprême fédérale a refusé d'ordonner un deuxième jugement des quatorze hommes condamnés à mort à la suite de la révolte qui se produisit à Viessa, au mois de juin 1908.

Plusieurs des condamnés occupaient de hautes situations dans les affaires au moment de cette révolte. Si le président ne prend pas une mesure de clémence en leur faveur, la sentence de mort sera exécutée.

La transfusion du sang

Hartford, (Connecticut).—Le juge Edward J. Garvan, bien connu dans cette ville, était dangereusement malade depuis deux mois et il avait dû subir dernièrement une opération chirurgicale.

Cependant, les résultats de cette opération ne furent pas absolument tels que les médecins l'avaient espéré et une seconde intervention du chirurgien devenait indispensable. Malheureusement, l'état de faiblesse du malade ne lui permettait pas de s'y soumettre. Il ne restait plus qu'un espoir: la transfusion du sang.

Dès que Madame Nicolas F. Brady, sœur du juge Garvan, en fut informée, elle offrit de donner son sang pour sauver son frère. La courageuse femme s'est soumise en souriant à cette opération et aujourd'hui le juge Garvan est dans un état satisfaisant.

Les médecins déclarent qu'il a très bien supporté la seconde intervention chirurgicale et que, selon toute probabilité, il guérira.

L'état de Mme Brady après la transmission du sang ne laisse rien à désirer.

Courrier de Charlevoix

Baie St-Paul, 12.—Eut lieu hier le mariage de M. Gaston Vermeulen à Mlle Cécile Boivin, fille de M. Charles Boivin de cette paroisse.

Les nouveaux mariés sont partis ce matin en voyages de noces, à Chicoutimi.

Aos meilleurs souhaits les accompagnent.

M. et Mme Georges Tremblay de Québec, sont en promenade ici pour quelques jours, les hôtes de leur père, M. Thomas Tremblay, inspecteur d'écoles.

M. Emile Gagnon, avocat, est parti pour une excursion de chasse au parc St-Urbain.

Voici les chiffres du registre de l'état civil: Baptêmes, 157; sépultures, 60; mariages, 31.

Mystère et réveillon

Le duc d'Orléans est-il venu aux portes de Paris?

L'affaire est des plus ténébreuses, les détails restent un peu imprécis, car si la police le sait, elle ne veut rien dire. Voici ce qu'il se raconte: Le duc d'Orléans aurait failli être arrêté aux portes de Paris.

Pourquoi le prétendant aurait-il tenté d'entrer dans la capitale? Venait-il réveiller en aimable compagnie, ou voulait-il profiter du trouble qui se serait inévitablement produit si M. Pataud avait, comme on lui en prêtait le projet, "plongé Paris dans les ténèbres"?... Mystère!

A la sûreté générale, on affirmait que l'histoire était fantaisiste et d'autant plus invraisemblable qu'on savait que le duc d'Orléans était, l'autre nuit, en Angleterre, un peu souffrant même, ce qui confirmait encore l'invraisemblance du bruit d'un voyage en France.

Mais, à la préfecture de police, on ne démentait rien, on ne disait rien, on se contentait de sourire. Ah! ces sourires policiers, ce qu'ils en disent long, par là!

Quelqu'un, qui a "la clef des serrures" des fonctionnaires du boulevard du Palais, a donné les détails que voici: L'incident est exact. Le duc d'Orléans voulait entrer à Paris le soir du réveillon. Qu'y venait-il faire? Je ne le sais, mais la direction des recherches en avait été informée.

La nouvelle fut très soigneusement cachée. M. Lépine avait prévenu le président du conseil et avait demandé à être chargé seul des mesures à prendre. Le duc d'Orléans, arrivé la veille en Belgique, devait franchir la frontière en automobile. On aurait pu avertir les commissaires spéciaux de la sûreté générale, mais comme l'itinéraire pouvait être divulgué facilement, il aurait fallu garder toutes les routes qui mènent en Belgique. C'était une mobilisation formidable, qui n'aurait pu être tenue secrète.

C'est donc la police parisienne qui, seule, fut chargée de la surveillance. Les inspecteurs des recherches reçurent des instructions spéciales. Dans toutes les gares, à toutes les portes d'octroi, des agents furent postés. On surveilla même la scène à Charenton et à Auteuil!

Le procureur général, le procureur de la république, deux juges d'instruction, deux substituts étaient en permanence au Palais. Et le duc d'Orléans n'est pas venu? —Si, il est venu, très près, tout près de Paris. Mais il était dans

un auto de 80 chevaux, qui a viré brusquement au moment où les agents embusqués près de là allaient intervenir.

"Il ne pouvait être question de poursuivre la voiture, qui a filé à une allure vertigineuse."

—Et alors? —Et bien, le duc d'Orléans a repassé la frontière, et c'est tout."

Dans le Journal, M. Henry Maret commente ainsi l'incident ci-dessus: "Beaucoup de bruit pour rien, dirait Shakespeare."

"On affirme que nous avons eu le duc d'Orléans dans nos murs. Après? S'il a plu au duc d'Orléans de venir faire le réveillon à Paris, en quoi cela put-il nous embarrasser? Il n'y avait vraiment pas là de quoi s'émouvoir. Pour moi, si l'on n'en avait cru, on aurait toujours laissé les prétendants souper à leur aise, dans les restaurants à la mode. Peut-être même y auraient-ils perdu ce dernier reste de prestige que leur conserve sottement une loi ridicule d'exil."

"Les républicains sont curieux. Le temps a beau passer; ils gardent toujours l'air de gens qui ne sentent pas chez eux et qui redoutent, comme Ravel dans le "Chapeau de paille d'Italie", d'être flanqués à la porte. Je crois, Dieu me pardonne, que, dans deux cent cinquante ans, ils frémiront encore, s'ils appréhendent qu'un descendant des Valois a été vu, prenant un verre chez le mastroquet de Vincennes."

L'anarchie au Maroc

Paris.—On a reçu de la côte ouest du Maroc des nouvelles qui sont inquiétantes en ce sens qu'elles font prévoir de nouveaux progrès de l'anarchie marocaine. On mande de Mazagan, port marocain situé au sud de Casablanca, en dehors de la zone d'occupation des troupes françaises, que les tribus des environs sont envahies contre le sultan Moulay Hafid et accueillent à coups de fusil les agents du sultan chargés de faire payer les impôts.

L'HON. CHARLES ARCHER

Un journal de Montréal donne cette intéressante notice biographique sur M. Charles Archer, qui succède au feu juge Curran: M. Charles Archer est né à Québec le 30 mars 1839. Il est le fils de M. Joseph Archer, marchand de la vieille capitale. Il fit ses études au Petit Séminaire et étudia le droit à l'Université Laval, dans sa ville natale.

C'est en 1892 qu'il fut reçu avocat et entra dans la société légale Montambault, Langelier et Langelier. Six mois plus tard, il vint à Montréal et entra en société avec l'honorable M. Préfontaine. Ce bureau fut connu sous le nom de Préfontaine, Saint-Jean et Archer et ce dernier en devint le chef à l'avènement de M. Préfontaine comme ministre de la marine. Il est encore le chef du bureau qui porte le nom de Archer, Perron, Taschereau et Gagné.

Pendant sa délicateure et dans les premières années qu'il professa comme avocat, M. Archer se mêla activement de politique; il ne voulut jamais cependant se porter candidat à une élection. Il a refusé la candidature dans le comté de Kamouraska et dans la division de Maisonneuve, à Montréal.

Le nouveau juge a une grande réputation comme avocat et s'est surtout distingué dans les causes concernant les grandes corporations et le commerce. Au moment de sa nomination, il était l'avocat de la "Montreal Street Railway," de la "Richelieu & Ontario Navigation Company," et de plusieurs autres grands syndicats qui ont leur bureau-chef dans notre ville.

En 1897, M. Archer épousa Mlle Thérèse de Salaberry, petite-fille du colonel de Salaberry, le héros de Châteauguay. Une fille, Mlle Pauline, âgée de 11 ans, est le seul enfant issu de ce mariage. La famille Archer vient de Torquay, comté de Devonshire, Angleterre, et le premier membre de cette famille qui vint habiter le Canada est le grand-père du juge Archer, décédé il y a quelques années à l'âge de 94 ans.

Huitres Malpèques

25 quarts XXX choisies à la main \$10.00 le quart.

A. GUILBAULT & CIE

20, rue ST-JACQUES Telephone 3334

Aux personnes désirant acheter une propriété

Je puis vous vendre de bonnes maisons à des conditions favorables sur les rues suivantes:

- ST-JEAN Avenue des Erables, bonne maison en briques à 2 logements. Rue Salaberry, 3 maisons brique solide. Rue St-Cyrille, 4 maisons en briques. Rue Artillerie, 2 maisons en briques, l'une d'un seul logement et l'autre de 3 logements. Rue Elgin, une maison un seul logement. Rue d'Aiguillon, une maison deux logements. Rue Richelieu, 4 maisons. Rue St-Olivier, une maison à deux logements. Côte Ste-Genève, bonne maison lambrissée en briques avec grande cour. Rue St-Olivier, une bonne maison trois logements.

- A ST-ROCH Rue St-Valier, deux maisons, l'une en briques à deux logements et l'autre lambrissée en briques trois logements. Rue Fleurie, une bonne maison avec grand terrain. Rue du Roi, une maison à 4 logements avec grande cour. Rue Richardson, bonne maison, six logements très payants. Rue de la Reine, une maison deux logements. Rue du Pont, deux grandes maisons avec magasins, bon poste de commerce. Rue St-Dominique, maison à deux logements. Rue de la Couronne, 3 maisons en briques et pierre avec magasin, très bon poste de commerce.

- JACQUES-CARTIER Rue Alfred, une maison 4 logements. A ST-SAUVEUR Rue Bédard, une maison en briques deux logements. Rue St-Benoit, deux maisons de deux logements. Rue St-Malo, une maison neuve à 2 logements. Rue Ste-Agnès, une maison neuve à deux logements. Rue St-Ambroise, deux maisons à deux logements. Rue Parent, 3 maisons à 2 logements. Rue Dolland, 2 maisons, l'une de trois logements et l'autre de six logements. Rue St-Bernard, 1 maison à 2 logements. Rue St-Ignace, 1 maison à 2 logements. Rue Massie, une maison à deux logements sur un coin de rue très bon pour commerce. Rue Hermine, 1 maison réparée dernièrement. Rue Colomb, une maison réparée à neuf. Rue Victoria, très bonne maison bâtie depuis 3 ans, très payante pour quelqu'un voulant faire un bon placement.

- ST-MALO Coin des rues St-Luc et St-Ignace, deux maisons, une d'un logement et l'autre de deux logements. Rue St-Ignace, une maison à deux logements. TERRAIN Rue Bonaventure, terrain de 40 pieds sur 60, sans aucune rentes. LIM LOU continuation de la rue du Pont, une magnifique propriété à six logements à bonnes conditions. Aussi lots à bâtir à Montcalmville. Aux quartiers St-Jean et St-Sauveur. Deux lots à bâtir rue Arago, St-Sauveur à vendre à très bon marché. Pour plus amples informations, s'adresser à A. G. VERRET, 102, rue St-Jean, Québec.

QUEBEC RAILWAY LIGHT & POWER CO.

Horaires Automne et Hiver 1909-1910 Le et après LUNDI le 20 SEPTEMBRE 1909, les trains circuleront comme suit: Entre Québec et les Chutes Montmorency. LA SEMAINE Départ de Québec pour les Chutes Montmorency, toutes les heures de 6.00 a.m. à 12.00 (midi), toutes les 30 minutes de 1.00 p.m. à 7 p.m., toutes les heures de 8.00 p.m. à 11.00 p.m., et trains additionnels à 5.30, 6.30, 7.30, 9.30 a.m. et 6.15 p.m. Départ des Chutes Montmorency pour Québec, toutes les heures de 6.30 a.m. à 12.30 p.m., toutes les 30 minutes de 1.30 p.m. à 7.30 p.m., toutes les heures de 8.30 p.m. à 11.30 p.m., et trains additionnels à 6.00, 6.11, 6.41, 7.00, 8.13, 10.09 a.m. et 12.09 p.m. LE DIMANCHE Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 7.00, 7.45, 10.00 a.m. et toutes les 30 minutes de 1.00 p.m. à 7.00 p.m. et toutes les heures de 8.00 p.m. à 11.00 p.m. Départ des Chutes Montmorency pour Québec, 6.41, 11.11, 11.41 a.m., 12.41 p.m., toutes les 30 minutes de 1.30 p.m. à 7.30 p.m., toutes les heures de 8.30 p.m. à 11.30 p.m., et train additionnel à 10.09 p.m. Entre Québec et Ste-Anne de Beaupré LA SEMAINE Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré, à 7.30, 9.30 a.m., 1.45, 4.15, 5.15 et 6.15 p.m. Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec, à 5.30, 6.00, 7.30, 9.30, 11.30, a.m. et 4.15 p.m. Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré, à 7.00, 7.45, 10.00 a.m., 1.45, 2.15, 6.15, et 10.45 p.m. Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec, 6.00, 10.30, 11.00 a.m., 12.00 (midi), 4.15, 5.00 et 9.30 p.m. LE DIMANCHE Entre Québec, Beaupré et St-Joachim LA SEMAINE Départ de Québec pour St-Joachim, 9.30 a.m. 1.45 et 5.15. Départ de St-Joachim pour Québec à 7.15, 11.15 a.m. et 4.00 p.m. LE DIMANCHE Départ de Québec pour Beaupré à 7.00 a.m. et 1.45 p.m. Départ de Québec pour St-Joachim, 1.45 p.m. Départ de Beaupré pour Québec, 10.50 a.m. et 4.03 p.m. Départ de St-Joachim pour Québec à 4.00 p.m. AVIS.—Un char électrique fait connexion à la Jonction de Mastai avec tous les trains, pour les passagers qui se rendent au Sanatorium Mastai, Asile, etc. L'aiguilleur à Montmorency circule les jours de semaine de 6.30 a.m. à 11.30 p.m. Le dimanche de 1.30 p.m. à 11.30 p.m. Pour toutes autres informations, s'adresser au Surintendant, A. EVERELL, C. E. A. CARR, Surintendant, Général général.

GURNEY, MASSEY Cie Ltee MANUFACTURIERS de Fournaises et Poeles 387, RUE ST-PAUL Montréal

Etes-vous un buveur d'eau? Claire Fontaine Voilà une eau de cette espèce. Beaucoup de personnes la reconnaissent comme la meilleure. Deux fois plus agissante. Bien gros mot, direz-vous! Eh bien, nous nous en rapportons à votre jugement. Essayez-la et voyez. Soyez Juge et Jury tout à la fois; nous ne demandons que justice et ne craignons pas le verdict. Cette eau est tirée de notre propre puits artésien, juste sur notre propriété; elle vient d'une profondeur de 271 pieds en plein roc. M. Timmons & Son, QUEBEC P. Q. Seuls Propriétaires

LES GRANDS MAGASINS DE QUEBEC-CENTRE FAGUY, LEPINAY & FRERE 254-264 RUE ST-JEAN L'ouverture de notre Grande Vente à réduction a eu lieu Lundi le 10 avec un succès sans précédent. Les grandes foules qui ont visité Notre Magasin ont enlevées avec une animation remarquable les occasions offertes sur tous les comptoirs. Il y a en a encore. Venez en profiter. VENEZ DE BONNE HEURE Les réductions suivantes sont offertes: Broderies et dentelles 25 p. c. Habillements et Pardessus en tweed SEMI-READY 25 p. c. Tapirs et Prélarts 25 p. c. Fourrures de Toutes Sortes 25 p. c. Lingerie et Matinées Blanches 20 p. c. Manteaux de Dames 33 1/2 p. c. Escomptes variant de 15 p. c. à 50 p. c. sur toutes les autres marchandises FAGUY, LEPINAY & FRERE 254-264 RUE ST-JEAN